

3248

MUSÉE
COMMERCIAL
LILLE

EXPLOITATION

DES

MUSÉE COMMERCIAL COLONIAL
6 OCT. 1949
VILLE DE LILLE

MATIÈRES TEXTILES

DANS LES COLONIES FRANÇAISES

PAR

M. AUBRY-LE-COMTE

Conservateur de l'Exposition permanente des Colonies.

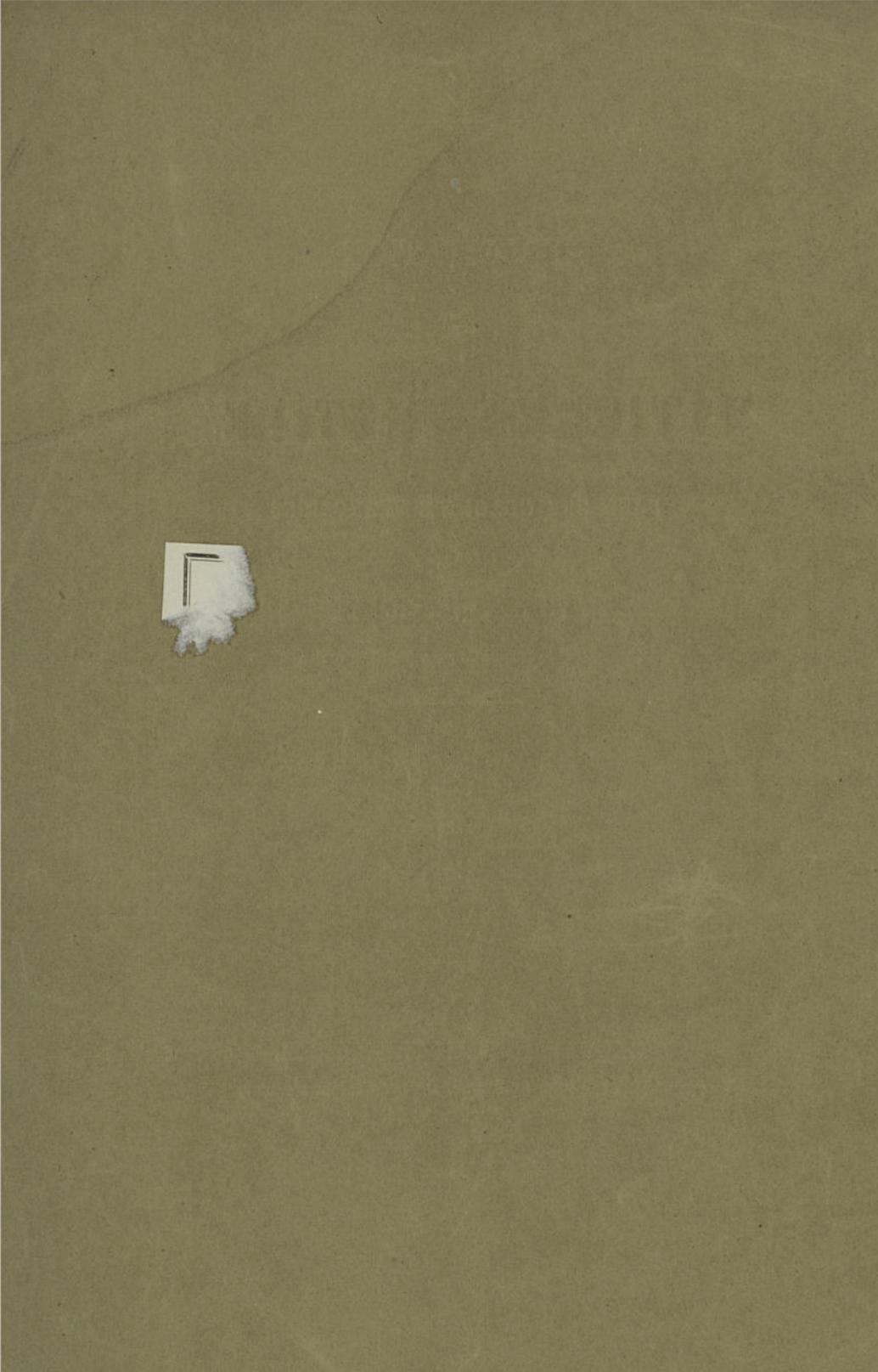
Extrait de la *Revue maritime et coloniale*
(mai 1866).

PARIS

CHALLAMEL AÎNÉ, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

COMMISSIONNAIRE POUR LA MARINE, LES COLONIES ET L'ORIENT,
Rue des Boulangers, 30.

1866



No Bib 387299 1-102817

3248

B.M.C. 92



EXPLOITATION

DES

MATIÈRES TEXTILES

DANS LES COLONIES FRANÇAISES

Presque toutes nos colonies produisent une quantité de plantes textiles qui pourraient devenir l'objet d'une exportation considérable; on croit donc devoir appeler l'attention du commerce sur les ressources de ce genre que présente chacun des établissements français, et, en particulier, la Réunion et la Guadeloupe, où l'agave croit en abondance.

L'Inde seule, jusqu'à présent, tire parti des fibres que produit spontanément son territoire, où l'industrie des toiles de jute a pris une certaine importance. Mais que de richesses perdues aux Antilles, où diverses espèces de malachra et l'ortie de Chine pourraient être cultivées avec tant de succès! à la Guyane, à la côte occidentale d'Afrique, où l'ananas sauvage couvre le sol des forêts, sans parler des fibres du bananier, si faciles à extraire au moyen de machines de minime valeur!

Les principales matières textiles exploitées jusqu'à ce jour sont les suivantes, classées par ordre botanique :

Graminées.

Andropogon iwarancusa (Roxb.). *Vulgo* : Vettiver de l'Inde (var.).

On fait des tapis et des cordes grossières avec les racines. —

Exp. : Perrottet (Inde).

Bromellacées.

Fourcroya gigantea (Vent.). — Exp. : Perrottet (Inde).

Bromelia ananas (Lin.). *Vulgo* : Ananas. Fibres de la feuille de l'ananas cultivé, servant à faire des filets, bourses, sacs, hamacs et étoffes de luxe. — Exp. : Perrottet (Inde); Imhaus (Réunion).

Bromelia sylvestris (Arrab). Fibres de la feuille de l'ananas sauvage, croissant en grande quantité au Gabon, à Grand-Bassam, à Assinée et à Porto-Novo; employées pour filets, hamacs, cordages de luxe et toiles. — Exp. : baron Didelot (Porto-Novo); Touchard (Gabon); Denis (Assinée).

Bromelia karatas (Lin.). Plante très-commune aux Antilles, croissant dans les lieux les plus arides; excellente pour nattes, tresses, hamacs et cordages. Presque tous les filins de la marine marchande américaine sont faits avec des fibres de karatas. — Exp. : G. Balguerie (Guad.).

Zingibéracées.

Curcuma longa (Lin.). Fibres et cordes faites avec la nervure médiane. — Exp. : Perrottet (Inde).

Maranta (sp?) *Vulgo* : Arouma. Très-commun à la Guyane; servant aux Indiens pour la fabrication des paniers, pagaras, presses à manioc et tamis. Racine alimentaire féculente. — Exp. : Trillet (Guyane).

Musacées.

Heliconia caribæa (Lam.). *Vulgo* : Bananier marron, balisier bihaï. Filaments très-résistants, propres à faire des cordages. Le balisier abonde aux Antilles. — Exp. : Balguerie (Guad.).

Bananier figue banane.
— figue mignonne.
— rouge de barbarie.
— gingely.
— nain de Chine.
— à gros fruits (dit à cochons).
— féhi.

La fabrique d'Echarcon a obtenu 50 0/0 de papier avec la filasse bien épurée, et a pu même aller jusqu'à 89 0/0 en ménageant beaucoup les réactifs. Celle d'Essone a obtenu 25 0/0 de papier avec la filasse brute. Toutes nos colonies pourraient en fournir beaucoup. — Exp. : G. Balguerie (Guad.); Mélinon (Guyane); Perrottet (Inde); Manès (Réunion); Vieillard (Nouv.-Caléd.).

Abaca (musa textilis) (Nees.). Chanvre de Manille. La Guadeloupe pourrait fournir, sur commande faite d'avance, une grande quantité de filaments de 3^m 50 à 4 mètres de longueur de ce textile, qui possède des qualités peu communes de résistance. C'est avec l'abaca qu'on fabrique une partie des belles étoffes de Manille. — Exp. : G. Balguerie, Paul Jules (Guad.); Manès (Réunion).

Aroïdées.

Caladium giganteum (moucoumoucou). Cette plante borde les rives limoneuses de la Guyane, qu'elle consolide par ses tiges traçantes et genouillées. L'abondance de ce roseau sur les bords de l'Oyapock, du Ouassa, de l'Ouanary, de l'Approuague et du Kaw est prodigieuse et permet facilement une exploitation régulière, que la prompte reproduction de ses tiges assure à jamais. Le moucoumoucou donne de 25 à 35 0/0 de pâte à papier qui ne présente pas l'inconvénient de transparence qu'on rencontre généralement dans les papiers de fibres végétales. — Exp. : Trillet, Deschamps (Guyane).

Liane franche. Racine d'une aroïdée employée pour lien grossier. Exp. : Louvrier-Saint-Mary (Guyane).

Typhacées.

Typha angustifolia. *Vulgo* : Massette. Les tiges et feuilles sont employées à la fabrication de cordes grossières, nattes et paillassons. Les rhizomes volumineux et farineux sont mangeables. — Exp. : Perrottet (Inde).

Pandanées.

Pandanus utilis (Bory).

— *odorantissimus* (L.).

— *indica* (?)

— *sp.*

} *Vulgo* : Vacoua.

Très abondant dans toutes nos possessions, surtout à la Réunion, où on s'en sert pour la confection des nattes et sacs à sucre et à café. La colonie produit annuellement trois millions environ de ces sacs, qui coûtent de 50 à 60 centimes l'un; on en tire une excellente pâte à papier. Le fruit, après cuisson, est une bonne nourriture pour les porcs. — Exp. : Imhaus, Ma-

nès, Richard (Réunion); Perrottet (Inde); Balguerie (Guadeloupe).

Palmiers.

Cocos nucifera (L.). *Vulgo* : Cocotier. La bourre du coco, dite coire ou kair, est l'objet d'un grand commerce dans l'Inde et dans les îles de l'Océanie; on l'emploie à la fabrication des câbles et cordages, dont le territoire de Yanaon produit seul 700,000 kilogrammes. Les nervures des folioles servent à la confection de houssines. — Exp. : Manès (Réunion); Perrottet (Inde); G. Balguerie (Guadeloupe).

Astrocaryum vulgare (Guyane). *Vulgo* : Aouara. Paille propre à la fection des nattes, chapeaux et papiers communs. Palmiers très-communs à la Guyane. — Exp. : Trillet (Cayenne).

Chamærops humilis. Feuilles employées à la confection de cordes et chapeaux (Sénégal).

Borassus flabelliformis (L.). Fibres teintes en bleu, extraites des pétioles de ce grand palmier. Cordes grossières faites avec le pétiole des feuilles; fibres brutes tirées de la base des nervures médianes. — Exp. : Perrottet (Inde).

Corypha umbraculifera (L.). Petites cordes faites avec les fibres des pétioles. — Exp. : Perrottet (Inde).

Taliera Tali (Mart.). *Corypha Talliera* (Roxb). C'est avec les feuilles de ce palmier que se font les livres tamouls. — Exp. : Perrottet (Inde).

Latania borbonica (Lam.). Latanier. Abondant à la Réunion; feuilles propres à la confection des chapeaux. — Exp. : Mlle Céleste Rivière, Louis-Noël Hoareau (Réunion).

Phœnix acaulis (Roxb.) Fibres et lanières extraites des rachis principaux et secondaires des feuilles de ce petit palmier en buisson; on en fait des nattes, des paniers de terrassiers, etc..... plante très-commune sur la côte de Coromandel. Exp. : Perrottet (Inde).

Phœnix sylvestris (Roxb.). Lanières tirées des côtes principales de ce palmier, et employées pour nattes, paniers, etc.; le tronc, ou stipe, ne s'élève pas au delà de quinze ou vingt pieds. On en retire une liqueur vineuse appelée kallou, qui, fermentée, enivre facilement. Exp. : Perrottet (Inde).

Sagus Raffia (Jacq.). *Ruphia* Palmier abondant à Madagascar et

aux Comores, où on fait avec ses feuilles des pagnes et pièces d'étoffe ; on en trouve également de grandes quantités à la Côte-d'Or et au Gabon, où on emploie les feuilles à la confection des toitures, et les nervures médianes à celles du corps des habitations.— Exp. : Imhaus, Touchard.

Raphis flabelliformis (L. F.). Un rameau portant son crin végétal. — Exp. : Manès (Réunion).

Calamus rudentum (Lour.). *Vulgo* : Rotin. Rotang à corde, nattes corbeilles et matière brute ; on s'en sert au Gabon, sous le nom de lianes d'amarrage, à la construction des cases. — Exp. : Comité local (Pondichéry) ; Lao (Réunion) ; Touchard (Gabon).

Arenga saccharifera (Labill.). *Vulgo* : Crin végétal. Fibres de la gaine des feuilles, remplaçant le crin naturel ; celles des pétioles servent en partie à faire des balais à macadam. Exp. : Manès (Réunion).

Caryota mitis (Lour.) Fibres remplaçant le crin. — Exp. : Manès (Réunion).

Caryota urens (L.). Fibres extraites des feuilles. — Exp. : Perrottet (Inde).

Cycadées.

Cycas circinalis (L.). Fibres du tronc.— Exp. : Perrottet (Inde).

Morées.

Broussonetia papyrifera (Vent.). Les Océaniens fabriquent avec son écorce des tissus pour vêtements. En Chine et au Japon, on en fait du papier. — Exp. : O'Rorke (Tahiti).

Ficus Indica (L.).

— *Obtusifolia* (H. B.).

— *Religiosa* (L.)

— *Tomentosa* (Roxb.)

— *Prolixa* (Forst.), de l'Océanie. Le liber de ces plante fournit des fibres bonnes pour la corderie. — Exp. : Perrottet (Inde) ; Vieillard (Nouvelle-Calédonie).

Urticées.

Urtica OEstuans (Sieb.).

Urtica Caracassana (Jacq.), employée par les Kanacks à la fabrication des filets. — Exp. : Hort (Tahiti).

Pipturus Velutinus (Weddel). *Vulgo* : Deæ. Cette urticée est très-abondante à la Nouvelle-Calédonie, où on en fait des filets d'une grande résistance et ne pourrissant pas dans l'eau ; ces fibres pourraient être utilisées comme le china grass pour la confection des étoffes de luxe. Exp. : Pannetrat.

Urtica Alienata (Linn.). *Bœhmeria Alienata* (W.) Cette plante croît dans toute l'Inde à l'état sauvage. — Exp. : Perrottet.

Urtica Nivea-Bœhmeria (Hooke et Arn.) *Vulgo* : Ortie de Chine china grass. Sert à la fabrication de charmantes étoffes, en Chine, au Japon et aux Philippines. Cette plante, acclimatée à la Martinique par M. Bélanger, commence à se répandre dans les environs de Saint-Pierre. La Cochinchine peut en fournir de grandes quantités. — Exp. : Richard (Réunion), Belanger (Martinique), Pannetrat (Nouvelle-Calédonie).

Cannabinées.

Cannabis sativa (L.) *Vulgo* : Chanvre. Cultivé dans quelques parties de l'Inde et de la Cochinchine. — Exp. : Perrottet (Inde), V.-A. Charner (Cochinchine).

Cannabis sativa (var-indica). *Vulgo* : Chanvre indien. Surtout cultivé dans l'Inde pour ses feuilles que l'on fume et qui enivrent (hatchish). — Exp. : Perrottet (Inde).

Artocarpées.

Artocarpus hirsuta (Lam.).

— *Pubescens* (W.).

— *Locucha* (Roxb.), squelettes de liber propres à la sparterie et à la fabrication du papier. — Exp. : Perrottet (Inde).

Artocarpus incisa (L. F.). *Vulgo* : Arbre à pain. Les tapas, ou pièces d'étoffes faites avec l'écorce battue de l'arbre à pain, tendent à disparaître de Tahiti devant les tissus de coton européens.

Polygonées.

Coccoloba campanulata. Un rouleau de cordes.

Daphnoïdées.

Lagetta funifera (Mart.). *Vulgo* : Mahot piment. Servant à faire

des cordages très-solides. — Exp. : Desbonnes, Sargenton (Guadeloupe).

Pimelea, sp. Masse cylindrique d'écorce. Arbre croissant sur les montagnes des Nilgherries. Exp. : Perrottet (Inde).

Rubiacées.

Psychotria Mapouria (R. S.). *Vulgo* : Mapou

Mapouria Guianensis (Aubl.). Arbre croissant le long des ravins et dans les lieux frais et ombragés ; on fait avec l'écorce des cordages assez bons.

Asclépiadées.

Asclepias asthmatica (L.). *Tylophora asthmatica* (W. et Arn.)
Fibres extraites des tiges.

Asclepias volubilis (L.). *Asclepias spinosa* (Arrab.). *Cynanchum extensum* (Ait.). Ces trois variétés sont employées dans l'Inde à la fabrication des cordages.

Asclepias gigantea (L.). *Calotropis gigantea* (R. Br.) Très-commune dans l'Inde ; fibres pour tissus et cordes ; suc laiteux cautérisant ; aigrettes pour la fabrication des fleurs et des étoffes. — Exp. : Perrottet (Inde).

Hemidesmus indicus (R. Br.). Ces tiges sont souvent employées comme salsepareille ; on en fait des cordes grossières. — Exp. : Perrottet (Inde).

Periploca sylvestris (Retz). Plante sarmenteuse, fibres fortes et belles. — Exp. : Perrottet (Inde).

Gentianées.

Pladera virgata (Roxb.). *Canscora diffusa* (R. Br.). Petite plante annuelle non cultivée et très-commune sur toute la côte du Malabar ; on en trouve dans les endroits frais et sablonneux, après les pluies (échantillon de toile). — Exp. : Perrottet (Inde).

Cordiacées.

Cordia obliqua (W.). Liber extrait du pourtour du tronc. Grand arbre assez commun. — Exp. : Perrottet (Inde).

Bignoniacées.

Bignonia equinoxialis. Vulgo : Liane panier.— Exp. : Louvrier (Guyane).

Menispermées.

Menispermum cocculus (Gaertn.). *Cocculus lacunosus* (D. C.). Trois paquets de tiges sarmenteuses. — Exp. : Perrottet (Inde).

Cocculus cordifolius (D. C.). L'écorce de ses racines adventives se détache naturellement comme le liber du chanvre, et est assez solide. — Exp. : Perrottet (Inde).

Anonacées.

Cachiman anona squamosa (L.). Écorce servant à faire des cordages grossiers.— Exp. : Balguerie (Guadeloupe).

Nelumbonées.

Nelumbium speciosum (W.). Les pétioles allongés soutenant au-dessus de l'eau les larges feuilles peltées de cette belle plante aquatique, donnent des fibres excessivement fines. — Exp. : Soubraya Poullé (Inde).

Passiflorées.

Passiflora (sp.). Vulgo : Grenadille. Les tiges des passiflorées sont en général excellentes pour la fabrication de petits paniers et corbeilles d'une grande solidité. — Exp. : Balguerie (Guadeloupe).

Cucurbitacées.

Cucumis sativus (L.). Fibres et cordes.— Exp. : Perrottet (Inde).
Momordica operculata (L.). Vulgo : Torchon. La partie fibreuse qui enveloppe la graine sert à confectionner des chapeaux, paniers, entourages de vases, bordures élégantes, etc. Elle fait de très-bonne pâte à papier.— Exp. : Balguerie (Guadeloupe)

Malvacées.

Abutilon populifolium (Sw.).
— *Indicum* (Don.).

Abutilon Asiaticum (Don.). Plantes très-communes sur la côte de Coromandel; on emploie leurs feuilles comme celles de la mauve commune. — Exp. : Perrottet (Inde).

Althæa rosea (Cav.). *Vulgo* : Passe-Rose. Pouvant servir pour pâte à papier. — Exp. : Roch (Réunion).

Hibiscus cannabinus (L.). *Vulgo* : Gombo-Chanvre. Pouvant remplacer le chanvre dans toutes ses applications; fort commun dans nos établissements de l'Inde. Dans les bons terrains les tiges s'élèvent souvent à la hauteur de 1^m 60 à 2 mètres. Fibres d'une grande ténacité. — Exp. : Balguerie (Guadeloupe). Perrottet, H. Row (Inde).

Hibiscus digitatus (Car.) *Vulgo* : Chanvre de Mahot. Bon pour cordages; croissant spontanément dans l'Inde. — Exp. : Trillet (Guyane).

Hibiscus gossypinus (Thunb.). *Vulgo* : Gombo des bois. Plante croissant sur le bord des ruisseaux, dans les terres arides et pierreuses, servant à faire des lignes et filets d'une grande force et ne pourrissant pas dans l'eau. — Exp. : Balguerie (Guadeloupe).

Hibiscus ficulneus (L.). } *Vulgo* : Gombo.
Hibiscus esculentus (L.). }

Fibres très-fortes, fruits émoullients constituant un bon légume dont on fait une grande consommation pour la préparation du calalou. — Exp. : Perrottet (Inde).

Hibiscus rosa sinensis (L.). *Vulgo* : Mahot à fleurs roses. La substance fibreuse de cet hibiscus donne des fils soyeux et longs de 3 mètres environ, qu'on emploie pour la fabrication des cordages. La culture de cette plante peut donner par hectare, à raison de deux coupes par an, 8,000 kilogrammes de filasse, et peut être fort étendue sans installation dispendieuse d'exploitation. — Exp. : Trillet (Guyane), Perrottet (Inde).

Hibiscus striatus (Cav.), *Domingensis* (Jacq.). Employé dans l'Inde pour ficelles et cordelettes. — Exp. : Perrottet (Inde).

Hibiscus circinatus (W.). } *Vulgo* : { Mahot mahotière (Antilles),
— *tiliaceus* (Var.). } Burao (Tahiti).

Une des meilleures écorces textiles connues. — Exp. : Paul Jules (Guadeloupe).

Hibiscus tortuosus (Roxb.). Un rouleau de cordes faites avec le liber préparé. — Exp. : Perrottet (Inde).

Hibiscus (sp.). *Vulgo* : Owono. — Exp. : Administration locale du Gabon.

Hibiscus (sp.). *Vulgo* : Mahot pourpre de l'Inde, provenant de sujets venus de graines de l'Inde et cultivés au jardin d'essai de Saint-Pierre. — Exp. : Belanger (Martinique).

Malachra ovata. *Vulgo* : Guimauve à fleurs jaunes.

Malachra capitata. *Vulgo* : Guimauve à fleurs blanches. Plantes originaires des Antilles. Les échantillons de fils exposés sont dus à des sujets cultivés et sont d'une remarquable longueur. Le malachra ovata est bien supérieur au chanvre. — Exp. : Belanger (Martinique).

Malva sylvestris (L.). *Vulgo* : Mauve de l'Inde. Peut s'employer comme le jute de l'Inde. — Exp. : Belanger (Martinique).

Melochia corchorifolia. (Linn.). Fibres. — Exp. : Perrottet (Inde).

Pavonia Zeylanica (Cav.). Fibres extraites des tiges grêles ayant subi quatre jours de rouissage. — Exp. : Perrottet (Inde).

Urena sinuata (L.). Fournit des fibres textiles dans le genre du jute. — Exp. : Belanger (Martinique).

Bombacées.

Adansonia digitata (Linn.). *Vulgo* : Baobab. L'écorce de cet arbre est employée à faire des cordes grossières ; son fruit, connu sous le nom de pain de singe, contient une pulpe féculente et acidulée, employée dans le traitement de la dysenterie.

Stereuliacées.

Dombeya (sp.). *Vulgo* : Mahot. On fabrique avec les fibres de l'écorce des cordages d'une assez longue durée. — Exp. : Mutel, Imhaus (Réunion).

Buttneriacées.

Guazuma ulmifolia (Desf.). *Vulgo* : Mahot Baba, — Orme d'Amérique. Une des bonnes écorces textiles connues, servant à faire des cordages très-résistants ; fruits hérissés, mucilagineux et astringents. Les feuilles servent à la nourriture des bestiaux et à la clarification du sucre.

Theobroma cacao (L.). *Vulgo* : Cacaoyer. Écorce servant à faire des cordages grossiers. — Exp. : Sargenton (Guadeloupe).

Tiliacées.

Corchorus olitorius (L.). Sous le nom de Jute, les fibres de cette plante composent un des grands commerces de l'Inde. On en fait des sacs, des cordes, des tissus, etc. C'est la principale industrie de Chandernagor. — Exp. : Perrottet (Inde).

Grewia tiliæfolia (Vahl.). Cordes faites avec le liber divisé en lanières. — Exposant : Perrottet (Inde).

Triumfetta lappula. *Vulgo* : Mahot cousin. Plante très-abondante dans toutes nos colonies et servant à faire des cordages et filets d'une grande force. Elle croît spontanément au Gabon, où on l'emploie sous le nom d'ijoni. Le littoral en est garni. — Exp. : Belanger, Asselin de Monerville (Martinique).

Sapindacées.

Sapindus saponaria (L.). *Vulgo* : Savonnette. L'écorce est employée aux Antilles et dans l'Inde à faire des cordes grossières. — Exp. : Balguerie (Guadeloupe), Perrottet (Inde).

Euphorbiacées.

Tragia cannabina (L. F.). Cette plante est très-commune dans l'Inde, où on en fabrique de beaux tissus.

Tragia involucrata (L.). Très-commune, notamment aux environs de Pondichéry. — Exp. : Perrottet (Inde).

Linées.

Linum trigynum (Roxb.). Petite espèce croissant spontanément dans les endroits élevés. — Exp. : Perrottet (Inde).

Linum usitatissimum (L.). *Vulgo* : Lin. Cultivé au jardin de Saint-Pierre (Martinique). Cette plante paraît réussir dans l'Inde et donne des produits d'une certaine valeur. — Exp. : Bélanger (Martinique); Perrottet (Inde); Imhaus (Réunion)

Lecythisidées.

Lecythis grandiflora (Aubl.). *Vulgo* : Marmite de singe. — Canari macaque. — Sapucaya. L'écorce supérieure pourrait servir à la fabrication du papier.

Lecythis ollaria (L.). On sépare aisément l'écorce inférieure en un nombre infini de feuilles qui ressemblent à du papier satiné. Les Indiens coupent ces lames par morceaux pour en faire des cigarettes. — Exp. : J. Deschamps (Guyane).

Légumineuses.

Acacia sing. Écorce employée à faire des cordes grossières (Sénégal).

Abrus precatorius (L.). Liane réglisse-cascavelle. Propre à faire des paniers. — Exp. : D'Ennery (Réunion).

Æschynomene cannabina.

Sesbania — (Retz). On tire des tiges une excellente filasse. Cette plante abonde sur toute la côte de Coromandel.

Æschynomene aspera; servant à faire les chapeaux dits en moelle d'aloës et des joujoux; cette plante croît abondamment en Cochinchine, où elle est connue sous le nom de Cay-dien-dien.

Agati grandiflora (Desv.). Liber couleur de tan. — Exp. : Perrottet (Inde).

Bauhinia tomentosa (L.).
Bauhinia parviflora (Vahl).
Bauhinia purpurea (Sw.). } Ces trois espèces fournissent des cordes très-fortes. — Exp. : Perrottet (Inde).

Bauhinia adansoniana. *Vulgo* : Raund.

Bauhinia reticulata. *Vulgo* : Nguiguis, — pour cordes grossières. (Sénégal).

Butea frondosa (Roxb.). Un rouleau de cordes roussâtres. — Exp. : Perrottet (Inde).

Cassia auriculata (L.). Un paquet de cordes. — Exp. : Perrottet (Inde).

Crotalaria juncea (L.).

Crotalaria tenuifolia. Plantes cultivées dans quelques endroits de l'Inde; on en fait de bonnes cordes, de beaux tissus et de la pâte à papier. — Exp. : Perrottet (Inde), Harry Row.

Erythrina suberosa (Roxb.). Fibres corticales extraites du tronc.
— Exp. : Perrottet (Inde).

Hedisarum lagopodioides (L.).

Uraria — (D. C.). — Exp. : Perrottet (Inde).

Indigofera trita (L. f.)

— *rigida* (W.). Indigotier. Cet indigofère sauvage est très-commun dans l'Inde et croît dans tous les sols. Il est couvert de graines toute l'année. En outre de leur ténacité, ces fibres textiles ont un autre mérite, c'est de contenir un principe savonneux abondant dont on peut se servir pour blanchir les étoffes ; agitées dans l'eau, elles la font mousser extraordinairement. — Exp. : Perrottet (Inde).

Pachyrrhizus montanus (D. C.). Cette plante sert, sous le nom de Quéchot, à la fabrication de filets qui ont la réputation de ne pas pourrir dans l'eau ; sa fleur est très-parfumée et sa racine fournit une fécule très-estimée. — Exp. : Pannetrat (Nouvelle-Calédonie).

Incertæ sedis.

Textiles non dénommés. Abondants au Gabon. Celui que les indigènes appellent Langa ozégué est commun aux bords de la mer. — Exp. : Touchard, Lalubie, Mazurier (Gabon).

Corossol Montagne. Écorce bonne à faire des cordes à puits et autres liens résistant à l'humidité. Fibres d'une grande longueur. — Exp. : Balguerie (Guadeloupe).

Liane Bamboche.

- Figuier maudit.
- Nuby.
- Caraïbe.
- Maroual.
- Guélingué.
- Singe rouge.
- Bawal.

Toutes ces lianes, communes dans les bois des Antilles et de la Guyane, servent à faire des liens grossiers pour les bestiaux et les fardeaux. — Exp. : Louvrier-Saint-Mary (Martinique); Guaimo et Bozonnet, Trillet (Guyane).

AUBRY-LECOMTE,

Conservateur de l'Exposition permanente des colonies.

EN VENTE CHEZ CHALLAMEL AINÉ, ÉDITEUR

COMMISSIONNAIRE POUR LES COLONIES, L'ALGÉRIE ET L'ORIENT

30, RUE DES BOULANGERS, PARIS.

- LA COCHINCHINE FRANÇAISE, in-8°, avec une carte..... 2 »
- LA NOUVELLE-CALÉDONIE, in-8°, avec une carte..... 2 »
- LE SÉNÉGAL. Étude intime par le Docteur RICARD. In-18..... 3 30
- NOTICE SUR LA COLONIE DU SÉNÉGAL et sur les pays qui sont en relation avec elle, par le général FAIDHERBE. In-8°, avec une carte du Sénégal et du Haut-Niger, in-8°..... 3 30
- LES TOUAREG DU NORD. Exploration du Sahara, par HENRI DUVEYRIER; avec supplément composé de *Les mollusques terrestres et fluviatiles recueillis dans le Sahara*, par H. DUVEYRIER, et décrits par J.-B. BOURGUIGNAT, et d'une *Description des plantes nouvelles*, recueillies aussi par H. DUVEYRIER et par le Docteur COSSEX (Cet ouvrage a valu à son auteur la grande médaille de la Société de géographie). Un volume grand in-8° avec 31 planches et une magnifique carte..... 25 »
- LES KABYLES ET LA COLONISATION DE L'ALGÉRIE, par le Baron Henri Ancaïtaine, sous-lieutenant au 36^e de ligne. In-18..... 2 50
- ANNUAIRE DE LA MARINE ET DES COLONIES. In-8°..... 3 50
- BULLETIN OFFICIEL DE LA MARINE. Chaque année, in-8°, Paris, 9 fr.; départements, 12 fr.
- ANNUAIRES, BULLETINS OFFICIELS et JOURNAUX de toutes les colonies françaises.
- ANNALES DES VOYAGES, de la géographie, de l'histoire, etc., dirigées par MALTEBRUN. Paraissant le 15 de chaque mois, par livraisons de 8 feuilles. Trois livraisons font un volume de 400 pages, orné de cartes et planches. Prix de l'abonnement annuel: pour Paris 30 fr.; pour les départements, 36 fr.; pour l'étranger, 42 fr.
- REVUE MARITIME ET COLONIALE. Paraissant le 1^{er} de chaque mois par cahier de 12 feuilles in-8° avec cartes et planches. Prix de l'abonnement annuel: pour Paris, 25 fr.; pour les départements, 30 fr.; pour l'étranger, 33 fr. et les frais supplémentaires de poste pour les services de bateaux anglais. En vente, les tomes I II III IV V VI VII VIII IX X XI XII et XIII, de la REVUE MARITIME ET COLONIALE à 10 fr. l'un.

Paris, imp. Paul Dupont, rue de Grenelle-Saint-Honoré, 45.